

Ecole Primaire du Lycée Rochambeau

Procès-Verbal du Conseil d'École du 5 Novembre 2002

Étaient présents :

Administration : Mme Truchard, Directrice du Primaire
Mme Létocart, Proviseur

Enseignants : Mesdames Carré, Cote-Colisson, Dione, M. Prat
M. Pacilly, coordinateur campus Rollingwood
Mme Horyza, coordinatrice campus Bradley

Psychologue : Mme Puvis-Allen

Parents : Mesdames Besnainou, Duchêne, Holley, Michaud, Schaeffer, Wheeler et Yepes.

I. BILAN DE LA RENTREE

La rentrée s'est bien passée. La Directrice remercie les enseignants et les parents pour leur collaboration lors des événements d'octobre.

M. Pacilly souhaiterait aussi remercier les enfants qui ont eu un comportement exemplaire. Les parents d'élèves remercient les enseignants et l'administration.

Les effectifs sont en baisse. Les CP ne sont pas aussi nombreux que prévu. Cependant même si l'équilibre n'est pas respecté, cela représente un avantage pédagogique dont les parents d'élèves se félicitent. Les prévisions seraient de 25 classes pour l'année prochaine (fermeture d'une classe).

Les indications figurant dans la note de rentrée (la façon dont les classes étaient réparties sur les différentes cours) n'ont pas été suivies le jour la rentrée. Une proposition des parents est d'afficher simultanément les listes pour que les familles qui arrivent en retard sachent où se diriger. La directrice accepte de mettre en place cette nouvelle organisation. Les parents d'élèves font la proposition d'une rentrée décalée suivant les campus l'année prochaine. L'administration a répondu que cela était envisageable et que l'étude de cette proposition interviendra au moment de la préparation de la rentrée prochaine.

II. MESURES DE SECURITE

Des mesures de sécurité supplémentaires ont été prises pendant le Code Bleu. Certaines n'ont plus lieu d'être (portes d'entrée fermées). D'autres seront conservées, comme celle de s'enregistrer au secrétariat et, éventuellement, de porter un badge « visiteur » lorsque des parents ou d'autres personnes sont dans les locaux.

En cas de retard le matin, les parents sont invités à venir signer un billet de retard avant que leur enfant regagne la classe.

Il est également demandé en maternelle de rentrer dans l'école exclusivement par la porte principale.

Les interventions de Madame Puvis-Allen lors des journées de code bleu ont été ponctuelles, suite à la demande de certains enseignants. Un article avait été affiché indiquant l'importance de ne pas regarder la télévision en présence des enfants et d'inviter les enfants à exprimer leur peur. Les parents d'élèves soulignent qu'ils auraient souhaité plus de "communication" de la part de l'école pendant cette période de crise. Pour des raisons de sécurité évidente, les consignes de sécurité concernant les différents codes ne sont pas détaillées précisément ni affichées sur le site web.

III. CHARTE DE VIE COLLECTIVE

La charte de vie collective a été adoptée le 30/05/02 au conseil d'établissement. Il a été décidé que les annexes (child abuse, règlement de la bibliothèque) seraient distribuées à l'avenir avec la charte. Quant à celles qui concernent le règlement de l'étude, les règles de circulation et le règlement des bus et navettes, elles feront l'objet d'une distribution dans le cadre de la note de rentrée.

Un léger amendement sera apporté à la charte de la maternelle pour répondre aux demandes du comté : article 1.3.7. il sera fait mention de thermos ou de boîtes isothermes pour le transport des repas.

Il était éventuellement question d'associer les CM dans l'écriture du Règlement Intérieur. Cependant, de nombreux enseignants pensent que ce document doit rester le même et que l'écriture des règles de vie se fait en classe suite à l'explication de ce document. Les parents ont demandé le suivi par rapport au contenu du texte approuvé : la mise en place d'un panneau d'affichage pour les élèves (les enseignants soulignent qu'il semble important de définir auparavant ce que l'on pourra y exposer) ainsi que d'un conseil des élèves.

L'administration souhaitait faire figurer sur la charte de vie la mention suivante : « la scolarisation d'un enfant en maternelle n'implique pas systématiquement sa scolarisation en primaire ; cela fera l'objet d'une décision de l'équipe pédagogique ».

Les parents ont souligné que la charte de vie n'était pas le support adéquat pour une telle proposition. Ils ont proposé que cela apparaisse dans les dossiers d'inscription.

Quant aux enseignants, cette proposition n'ayant pas été discutée préalablement lors du conseil des maîtres, ils ont demandé que ce sujet soit débattu lors du prochain conseil des maîtres.

IV. PROJET D'ECOLE

Des subventions de l'AEFE ont été obtenues pour des projets artistiques et culturels.

Les nouveaux programmes concernant la petite section, la grande section et le CE2 se mettent en place progressivement.

Les livrets d'évaluation ne seront pas modifiés cette année

V. QUESTIONS DIVERSES

Parents relais : Il a été demandé aux enseignants de faire part de leur moindre critique ou idée d'amélioration.

Cuisinière de Bradley : Des travaux vont être entrepris afin de mettre la cuisine en conformité avec les instructions du Fire Department datant d'août 2001 mais cela n'interviendra qu'après Thanksgiving.

Parents-remplaçants : Trois parents ont été retenus pour constituer ce vivier et ils participent à des séances de formation depuis la rentrée des vacances de la Toussaint. Le lycée souhaite qu'un tel vivier puisse concerner le corps enseignant anglais.

L'état des locaux : Mme Varkay au sein de la fondation a pris les choses en main et certains travaux de maintenance, tels que le chauffage dans les préfabriqués, sont en cours.

Les parents recherchent toujours un orthophoniste qui puisse pratiquer en langue française.

Il a été décidé que les minutes du dernier conseil d'école (année 2001-2002) seront envoyées avec la convocation du conseil d'école suivant pour approbation en début de séance.

Rapporteurs : Cécile Dione, pour les enseignants.

Isabelle Besnainou, pour les parents d'élèves.